

Sainte-Anne Energie S.A., avec siège à Grandvillard

**CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES**

du jeudi 30 septembre 2004, à 19 h 30

à la grande salle de l'hôtel-restaurant du Vanil Noir, à Grandvillard.

Tractanda:

1. Décision de réduction du capital social de Fr. 6 500 000.– à Fr. 455 060.– par réduction des 32 510 actions nominatives à droit de vote privilégié de catégorie A de Fr. 100.– à Fr. 10.– et par réduction des 12 996 actions de catégorie B au porteur de Fr. 250.– à Fr. 10.–.
2. Décision spéciale des actionnaires détenteurs des actions nominatives à droit de vote privilégié de catégorie A de réduction du capital social de Fr. 6 500 000.– à Fr. 455 060.– par réduction des 32 510 actions nominatives à droit de vote privilégié de catégorie A de Fr. 100.– à Fr. 10.– et par réduction des 12 996 actions de catégorie B au porteur de Fr. 250.– à Fr. 10.–.
3. Décision de transformer les actions au porteur de catégorie B en actions nominatives.
4. Démission d'un membre du conseil d'administration: *M. Benoît REVAZ, président, et décharge.*
5. Nomination d'un membre du conseil d'administration: *M. Alain SAPIN.*
6. Divers

Les cartes d'admission à l'assemblée seront délivrées dès 18 heures, à l'entrée de la salle, contre présentation des actions ou d'un certificat de blocage des actions.

262356

Le conseil d'administration